

1. *Débitrice:*

ETV Software Engineering SA ((ETV Software Engineering Ltd) (ETV Software Engineering AG) (ETV Software Engineering Ltd) (ETV Software Engineering AG), chemin du Pavillon 2,
1218 Grand-Saconnex / GE

2. *Remarques:* services dans le domaine des programmes informatiques (software) et de la technique informatique (software engineering), conseil, aide et formation des utilisateurs de ces produits, conception, développement, vente, maintenance et distribution de programmes et de techniques informatiques, exploitation de licences, de brevets et de droits immatériels s'y rapportant de même que développement, production, vente, maintenance et distribution de matériel informatique (software et hardware).

Dans la faillite mentionnée ci-dessus, sont déposés et peuvent être consultés à l'office dès ce jour:

1. L'état de collocation (réf. n° 1);
2. L'état de revendication, cas échéant (réf. n° 2).

A dater de cette publication, il est imparti aux créanciers un délai de:

- vingt jours pour introduire action contre l'état de collocation (art. 250 LP) et demander la cession des droits pour contester une revendication (art. 49 et 80 OAOF).

Sinon, les modifications de l'état de collocation et de l'état de revendication seront considérés comme acceptés. (Réf. n° 1-2).

Pour tout renseignement:

Groupe n°1, tél. 022/388.89.01

Office des faillites

1227 Carouge

(04940884)